

la belle paroisse de St. Jacques de Montréal pour leur parler de colonisation. Il insista ensuite sur l'importance de cette question dont la solution, telle qu'il l'entend, est destinée à opposer une digue au courant d'émigration qui dépeuple notre Canada au profit des Etats-Unis. Cette question, dit-il, s'impose d'elle-même à tous les amis de leur pays, aux évêques, aux prêtres, aux gouvernants, aux hommes de profession, aux hommes de métier, à tous les canadiens en un mot de toute origine et de toute religion. Chacun a son devoir à remplir et le moment d'agir est arrivé. La colonisation est pour nous une œuvre à la fois religieuse, patriotique et nationale.

"Avons-nous fait par le passé tout ce que nous devons faire pour sauvegarder nos intérêts dans ce sens? Avons-nous fait notre devoir lorsque, depuis dix ans, nous avons vu un demi million de canadiens désertir leur pays, pour aller dépenser leurs forces au profit de nos voisins et les enrichir en les ruinant? Je dis non, et j'appelle notre apathie un crime national qui ne peut se racheter que par une expiation nationale, par un réveil général, par un élan universel vers les vastes régions du Nord où il y a de l'espace, du travail et du pain pour tous les Canadiens.

"Pour ma part, dit-il, je surveille aussi activement que je le puis les progrès de quatorze townships sur la surface desquels sont dispersées environ 800 familles à l'heure qu'il est. Les succès obtenus sont très-satisfaisants; mais tout n'est pas fait, tant s'en faut. Mes colons sont pleins de courage. Mais la plupart n'ont pas encore de chapelle avec un prêtre pour leur dire la messe le dimanche; et j'ai entrepris de combler cette lacune. Une chapelle coûte \$500 et l'entretien d'un prêtre \$500 par année. Pour le moment, une chapelle suffirait pour quatre townships. Mais pour bâtir des chapelles et faire vivre des prêtres, il faut de l'argent et mes colons n'en ont pas encore. Le diocèse de Montréal est appelé à leur venir en aide, les riches et les gens instruits en souscrivant une piastre par année (plus s'ils le veulent) et les autres, dix centins.

"Le Gouvernement nous a promis de l'aide; mais vous concevez que l'argent du Gouvernement ne peut être employé à la construction des chapelles et à l'entretien des prêtres. Que diraient les protestants? Il faut donc y pourvoir nous-mêmes. Avec l'argent du Gouvernement nous ouvrirons des chemins et ferons d'autres améliorations nécessaires. Mais c'est avec vos dix centins par année que je compte pouvoir rassembler mes colons à l'ombre du clocher d'une modeste chapelle et leur procurer les secours religieux qui leur sont nécessaires, en pourvoyant à l'entretien d'un prêtre résidant au milieu d'eux.

"L'orateur termina en annonçant que son œuvre est favorisée non seulement par les évêques, les prêtres, les juges, les hommes de profession et de finance, mais par Léon XIII lui-même qui a daigné lui envoyer par l'entremise de Mgr. l'évêque d'Outaouais une bénédiction spéciale pour lui-même, pour ses colons et pour tous leurs bienfaiteurs.

"Le Révd. M. Labelle a parlé pendant environ trois quarts d'heure et ce qui précède ne peut donner qu'une bien faible idée de son intéressant discours. M. C. A. Rochon lui a succédé. M. Rochon s'est attaché à nous faire le tableau, un peu sombre peut-être, mais

fidèle, paraît-il, des misères inséparables des débuts du colon; ce Monsieur a accompagné le Révd. M. Labelle dans un de ses voyages, en sorte qu'il peut parler de ce qu'il a vu de ses yeux vu.

"Après M. Rochon, M. Jos. Perrault fut invité à adresser la parole. M. Perrault a parlé avec enthousiasme de la colonisation de ce qu'il a appelé "le futur diocèse du Rév. M. Labelle." Mais il n'aime pas la colonisation "à la galette de sarrasin" dont nous avait entretenu M. Rochon. Il préfère voir se former des compagnies pour exploiter ces terres incultes en les défrichant; il veut mettre la propriétaire à côté du colon pauvre, unis ensemble par un intérêt commun, et avec l'aide du Gouvernement, il entrevoit la réalisation des désirs de tous les amis de la colonisation et du pays. Pour sa part, il se déclare prêt à mettre dans cette patriotique entreprise la moitié de sa fortune.

"M. Perrault fut chaleureusement applaudi.

"Puis le Révd. M. Labelle remercia M. le curé de St. Jacques, dont le zèle est toujours à la disposition de ceux qui ont quelque bonne œuvre à promouvoir, ainsi que les orateurs qui venaient de plaider sa cause et l'auditoire qui s'était montré si sympathique à l'œuvre de la colonisation.

"Le Révd. M. Sentenne distribua les listes de souscriptions portant sa signature, et l'assemblée se dispersa. Il était dix heures."

Immédiatement après cette assemblée, un citoyen de la paroisse de St. Jacques de Montréal, qui veut que l'on taise son nom, a donné au Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme, la somme de 500 piastres, pour aider à construire dans le canton Joly, une chapelle, un presbytère, une école; et en général dans le but de promouvoir les intérêts de la colonisation. C'est dans cet endroit du pays que bientôt, nous verrons avec joie un moulin à scie et un moulin à farine en voie de construction. Tous les jours s'opèrent de grandes améliorations. De vastes régions de bonnes terres dépourvues de rochers, couverts de bois francs, sillonnées de lacs et de rivières qui rendent plus facile la colonisation, s'étendent jusqu'à une très-grande distance.

On ne saurait trop louer une offrande aussi généreuse en faveur de la colonisation. Elle honore au-delà de tout éloge, l'intelligence et le cœur de cet excellent citoyen. Cette œuvre est tout à la fois religieuse, patriotique et nationale. Ce don magnifique va presser, dans un avenir très-rapproché, l'établissement de plusieurs centaines de familles sur ce nouveau sol. Et lorsque les colons apprendront cette nouvelle, quelle bonne consolation pour eux, qui ont eu la force et le courage de se fixer dans ces nouvelles régions.

Pout-on faire une action plus noble, plus chrétienne, une action qui doit avoir un plus grand résultat pour le bien-être et le bonheur d'une multitude d'enfants de la patrie? Nous devons tous, sans exception, remercier ce généreux citoyen pour le bel exemple qu'il nous a donné, et lui souhaiter la paix et le bonheur qu'il mérite.

— A Québec, les directeurs de la société de colonisation de cette ville ont convoqué dans l'espace de quelques semaines, plusieurs assemblées des membres de la société afin d'aviser aux meilleurs moyens à adopter pour assurer le succès de la colonisation au Lac St. Jean.